

<p>École Primaire Simone Veil</p> <p>79 Chemin de l'Église</p> <p>73100 Mouxy</p> <p>04 79 61 62 05</p> <p>ce.0731063j@ac-grenoble.fr</p>	<p>PROCÈS VERBAL</p> <p>CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÈVES 3^{ème}</p> <p>TRIMESTRE</p> <p>12 juin – 13h45</p>
---	--

Circonscription : Aix-les-Bains

Présents :

Président (directeur d'école) : M. Déchène-Cotillon

<p>Invités : délégués des classes :</p>	<p>Hector, Lucie – CM2</p> <p>Luis, Lisa – CM1</p> <p>Noah, Charlie – CE2</p> <p>Lenny, Mila – CE1</p> <p>Alice, Gabriel – CP-CE1</p> <p>Clémence, Aurian – GS-CP</p>
---	---

Début du conseil d'école : 12 juin – 13h45.

La séance commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Le directeur précise qu'il souhaite que ce rôle soit tenu, à tour de rôle durant les trois conseils de l'année scolaire par lui-même pour le premier, par une personne extérieure pour le second et par un élève pour le troisième.

Lucie est alors désignée secrétaire de séance.

I. Retour sur les points du 1^{er} conseil d'école élèves :

Les élèves déplorent que la cour de récréation soit toujours aussi vide malgré les nombreuses demandes (verdure, jeux, bibliothèque et marquage – jeux et athlétisme)

La question des porte-manteaux a été évoquée à nouveau notamment pour la classe 3.

II. Ordre du jour et décisions :

A. GS-CP

- 1- La structure est trop petite et les élèves de maternelles manque de jeux.

Le directeur précise qu'un certain coût est présent pour une structure. Le budget a été totalement utilisé mais une discussion avec les services municipaux sera menée.

- 2- Peindre un circuit pour les petites voitures.

Après discussion sur le lieu de celui-ci, le directeur effectuera une demande aux services municipaux compte-tenu du faible coût.

B. CP-CE1 :

- 1- Mettre en place une journée des talents : chants, chorégraphie.

Le directeur souligne la richesse de cette idée. L'ensemble de la communauté est favorable. Il sera discuté avec le corps enseignant de la mise en place avant la fin de l'année scolaire ou à la rentrée.

C. CE1

- 1- Lorsqu'un jeu collectif est mis en œuvre sur le grand terrain, les limites ne sont pas respectées.

Après discussion sur les potentielles mises en place réalisables notamment en termes de sécurité, les élèves ont décidé que la repeinte du terrain avec la prise en compte des cages permettrait de réduire les sorties de ballons si des élèves qui gèrent ce jeu sont présents.

- 2- Remerciement aux élèves périscolaire et merci pour tout le matériel acheté.

- 3- Mettre en place un ou deux jours sans football à la récréation.

L'ensemble des délégués ont discuté de cette proposition.

Il s'avère que ce sport est beaucoup pratiqué lors des récréations. Dès la rentrée ce point pourra être mis en place.

4- CE2

- 1- Effectuer un repas festif de manière plus régulière.

Les élèves et le directeur précisent que quelques repas particuliers sont déjà proposés notamment lors des fêtes de fin d'année et en fin d'année scolaire.

Il est toujours difficile de mettre en place des repas festif en termes d'organisation et de coût.

- 2- Les élèves souhaiteraient que leurs enseignants jouent avec eux.

Le directeur est favorable à ceci tant que la surveillance avec d'autres enseignants est effective. Les enseignants ont parfois besoin d'échanger et/ou on des obligations qui ne permettent pas de participer tout le temps à ces jeux.

- 3- Il manque un panier de basket.

Les élèves abordent le fait qu'un panier est présent en salle de motricité mais il est rarement demandé de le sortir, ce qui est dommage.

Les délégués vont revoir ceci avec leurs classes.

5- CM1 :

- 1- Les élèves souhaiteraient que le projet de la cour soit vraiment mis en place : rehaussement de la grille, arbres, marquage.
Le directeur prend acte et mentionnera ce point avec l'équipe municipale.
- 2- Les élèves soulignent le manque de porte-manteaux dans les couloirs.
- 3- Il est souhaité la mise en place d'élèves médiateurs dans la cour de récréation.
Les CM2 mentionnent que les élèves médiateurs sont déjà mis en place dans leur classe. Le directeur ajoute que ceux-ci peuvent être étendus à partir des classes de CE1 ou CE2.

6- CM2 :

- 1- Les élèves abordent le fait qu'il n'y a pas assez de végétation dans la cour, de fleur et d'arbres.
Le directeur prend acte et mais précise qu'il y a 200 élèves dans l'école et l'herbe sera vite abimée. Néanmoins, des solutions peuvent exister.
Ce point va être réabordé avec l'équipe municipale.
- 2- Les élèves souhaitent avoir moins de menus végétariens et des menus plus variés.
Le directeur rappelle que les menus sont adaptés aux besoins des enfants en termes d'équilibre sur la semaine tout en ayant le plus possible des produits locaux.
Ce point sera mentionné à l'équipe municipale.
- 3- Il est souhaité d'avoir deux ballons dans chaque classe.
Le directeur ne voit pas d'inconvénient à la mise en place de deux ballons par classe pour les récréations afin de pouvoir effectuer deux jeux de ballons par classe.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchène-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 12 juin 2023 – 14h45

Le directeur,

Le secrétaire de séance

Président du conseil d'école

